Agence de l'eau Loire-Bretagne

Etablissement public du ministère de la transition écologique

L'EAU, RESSOURCE ESSENTIELLE : COMMENT MAUGES COMMUNAUTÉ CONSTRUIT UNE POLITIQUE PUBLIQUE INTÉGRÉE

Pour Mauges Communauté (49), la question du prix de l'eau s'inscrit dans une vision globale : garantir à chaque habitant une eau de qualité et en quantité suffisante, tout en soutenant le dynamisme économique du territoire. Cette ambition peut nécessiter des investissements majeurs pour moderniser et mettre en conformité les infrastructures d'eau et d'assainissement. Mais elle va bien au-delà : il s'agit aussi d'informer, de sensibiliser et de développer une véritable citoyenneté de l'eau, et à intégrer cette ressource essentielle au cœur de toutes les politiques publiques. Mauges Communauté construit une stratégie territoriale cohérente, où l'eau, bien commun par excellence, est gérée de manière responsable, solidaire et prospective.

© Mauges Communauté

L'été 2022 a profondément marqué la population du territoire des Mauges. Les épisodes de sécheresse sans précédent ont révélé la vulnérabilité de la Loire, pourtant souvent considérée comme une ressource inépuisable.

Cette prise de conscience a souligné l'impérieuse nécessité d'adopter une gestion de l'eau à la fois responsable et collective.

En 2016, les Mauges transforme leur territoire en créant en même temps six nouvelles communes à partir des 64 communes historiques, et une communauté d'agglomération de 120 000 habitants. Une cohérence d'action est impulsée et une démarche de stratégie territoriale se met en place en 2020 à l'échelle du grand cycle de l'eau.

Quels conseils et retour d'expérience proposer aux élus confrontés aux mêmes réalités ? Quels enjeux pour la gestion de l'eau ? Quelles difficultés rencontrées et quels leviers peuvent être mis en place ?

À travers l'expérience de Mauges communauté, **Christophe Dougé**, ancien Vice-président à Mauges Communauté et Président du syndicat interdépartemental pour l'alimentation en eau potable (SIDAEP) des Mauges et de la Gâtine - et - **Benoît Trigodet**, directeur du Grand cycle de l'eau à Mauges Communauté témoignent :

Comment construire une gouvernance territoriale de l'eau ?

Christophe Dougé

« Si j'avais un conseil à destination des élus : ne sous-estimez pas l'importance d'une gouvernance à taille humaine, d'une concertation permanente et d'une équipe technique dédiée. La mutualisation des compétences, si elle est bien organisée, ne signifie pas une perte de pouvoir pour les communes, mais au contraire, un gain d'efficacité et de cohérence pour le territoire.

Depuis 2020, Mauges Communauté exerce l'intégralité des compétences liées à l'eau, ce qui nous a permis de construire une cohérence d'action à la fois thématique et stratégique.

Il y a 10 ans, nous avons engagé une transformation territoriale. Avec 64 communes, il était difficile d'imaginer une gouvernance aussi efficace qu'avec six communes.

Nous avons choisi de fonctionner en format « bloc local », une formule qui rassemble les six communes et l'agglomération autour d'une même table.

Les décisions ne sont pas imposées. Elles sont élaborées et validées collégialement avec les communes, dans un esprit de transparence et de responsabilité partagée.

Chaque commune est représentée par trois conseillers municipaux au sein des commissions eau/ assainissement et GEMAPI. Cette organisation, à la fois légère et représentative, favorise le dialogue et l'efficacité opérationnelle.

Notre mot d'ordre : la solidarité territoriale. Notre force réside dans la complémentarité entre les communes et l'agglomération. Nous cherchons systématiquement l'appui de l'autre collectivité, qu'il s'agisse des élus ou des services techniques.

Ce fonctionnement collectif porte aujourd'hui ses fruits :

- une capacité d'action renforcée,
- une tarification évolutive, assumée et maîtrisée,
- et surtout, une stratégie de l'eau qui répond aux enjeux locaux tout en s'appuyant sur un forte dynamique territoriale. »

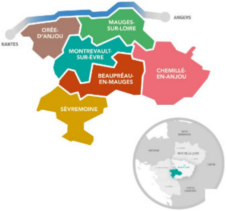

© Mauges communauté

Quels étaient les principaux défis en matière d'assainissement sur le territoire des Mauges avant la transformation engagée ? Comment avez-vous construit une ambition collective pour y répondre, tant sur le plan économique que citoyen ?

Christophe Dougé

Christophe Dougé

© Mauges Communauté

« En Maine-et-Loire, notre territoire des Mauges comprenait à lui seul en 2020, la moitié des systèmes d'assainissement prioritaires non conformes du département. Nous sommes partis de ce constat pour construire une ambition collective. Quand nous avons engagé la transformation territoriale, nous avons fait le constat partagé de la vétusté et de la disparité des systèmes d'assainissement dans les 64 communes historiques.

Certaines communes intervenaient uniquement lors d'obligation, par exemple lors de projets d'aménagement ou de voirie, ou l'entretien des stations d'épuration était parfois assuré par des agents polyvalents, dont ce n'était pas forcément le cœur de métier. Dès le transfert de **maintenir l'assainissement en régie pour garantir une maîtrise totale de la qualité et de la transparence. »**

Benoît Trigodet

Benoit Trigodet

© Benoit Trigodet

« Et au-delà de la technique, c'est une véritable mobilisation citoyenne et économique que nous avons souhaitée. L'enjeu des élus était de faire évoluer la perception de l'eau, en passant du statut d'usager de l'eau à celui de « citoyen de l'eau », impliquant élus, industriels, artisans et commerçants mais aussi les habitants.

Notre dynamisme économique et démographique, renforcé par notre position stratégique entre Nantes, Angers et Cholet, **repose en partie sur la qualité de nos ressources en eau**. La sécheresse et la canicule de 2022 ont marqué un tournant en générant une prise de conscience collective. Cela a permis de sensibiliser sur la nécessité d'avoir de l'eau dans nos cours d'eau et de bonne qualité.

Notre programme de travaux est conséquent. On investit environ 10 millions d'euros par an en matière d'assainissement et quasi autant en eaux pluviales et eau potable. Nous avons encore beaucoup de réseaux unitaires à mettre en séparatif et amorcer une stratégie de gestion patrimoniale. Et l'évolution tarifaire de l'eau est liée à ça. **»**

Concernant l'augmentation du prix de l'eau, comment l'expliquez-vous aux habitants ?

Christophe Dougé

« Les hausses s'expliquent par les investissements indispensables que nous menons : renouvellement des réseaux, création ou mise aux normes de stations d'épuration, travaux sur les réseaux d'assainissement…. Ces opérations nécessitent un important effort financier, mais elles sont indispensables pour garantir la qualité du service et la conformité de nos installations au bénéfice du développement des Mauges.

À chaque étape, nous privilégions la transparence et la pédagogie : sur le terrain, auprès des habitants et des élus, mais aussi via la feuille d'information jointe à chaque facture d'eau, où nous rappelons les actions engagées et les soutiens financiers obtenus. Les habitants comprennent l'importance de ces travaux, et globalement, l'adhésion est là.

Lors du transfert des compétences, nous avions aussi constaté d'importantes disparités dans les tarifs de l'eau et de **une trajectoire tarifaire claire et équitable, qui aboutira en 2029 à une tarification harmonisée**

Nous procédons actuellement à un lissage progressif commune par commune. L'objectif est désormais d'avoir un tarif commun pour les six communes des Mauges, garantissant la même qualité de service au même prix pour tous les habitants.

Autre élément important : nous avons aussi revu la logique tarifaire. Auparavant, plus on consommait d'eau, moins elle était chère. Nous avons fait le choix inverse, pour encourager les économies d'eau. Concrètement, le prix du mètre cube est plus bas pour les 30 premiers mètres cubes consommés, moyen pour la tranche correspondant à la majorité des foyers, puis il devient 25 % plus cher au-delà de 120 m³. C'est un **signal fort en faveur d'une gestion raisonnée de la ressource**. **»**

Comment la mobilisation des habitants se traduit-elle ?

Benoît Trigodet

« La traduction concrète de cette évolution du consommateur vers le « citoyen de l'eau » sur le territoire des Mauges passe par **plusieurs initiatives participatives et pédagogiques, visant à impliquer les habitants et dépasser leur simple statut d'usager**

D'abord, nous participons au **Conseil prospectif IdéÔ Mauges**. C'est un collectif citoyen qui réunit une soixantaine d'habitants. L'idée est de permettre aux citoyens de s'approprier les enjeux, de co-construire des pistes d'action et de créer des passerelles entre les politiques publiques et les réalités locales, en travaillant avec une vision sur le long terme. Par exemple, une fresque de l'eau a été organisée pour sensibiliser de manière ludique et collaborative aux défis liés à la ressource.

Christophe Dougé et Benoît Trigodet

GRAND CYCLE
DE L'EAU

© Mauges Communauté

Ensuite, nous avons lancé des **groupes de veilleurs citoyens**, inspirés de démarches existantes dans d'autres territoires. Ces habitants, formés et sensibilisés, jouent un rôle actif dans la surveillance des cours d'eau et des réseaux : repérage de pollutions, signalement de déversements intempestifs, ou encore vigilance sur la qualité de l'eau potable. Leur connaissance fine du terrain permet d'agir plus rapidement et efficacement.

renforcé les réunions publiques d'information et d'acculturation l'assainissement collectif et non collectif. L'idée n'est pas seulement d'informer, mais d'expliquer le sens des actions menées – comme les contrôles des installations d'assainissement non collectif – pour que chacun comprenne leur utilité collective et leur impact sur la qualité des milieux aquatiques.

L'enjeu est double : transformer la réclamation en participation, et l'usager en acteur engagé. Ces démarches, encore en phase test pour certaines, montrent déjà que la proximité des citoyens et leur implication directe permettent d'agir plus vite et plus finement sur les dysfonctionnements, tout en renforçant le lien entre les habitants et leur territoire. **»**

Christophe Dougé

« Autre illustration de cette dynamique : les **Journées mondiales de l'eau, que nous organisons chaque année** autour du 22 mars. Autrefois réservées aux publics scolaires en semaine, elles s'ouvrent désormais au grand public le week-end. Les visites des stations d'épuration, des stations d'eau potable ou encore de notre siège pour découvrir le grand cycle de l'eau rencontrent un succès croissant – les places sont désormais complètes à chaque édition. Ces moments d'échange permettent aux citoyens de rencontrer les services, de poser des questions, et de s'approprier les enjeux locaux de l'eau.

pédagogie active et une volonté de faire de chaque habitant un acteur éclairé de la gestion de l'eau

Depuis 2022, nous constatons aussi une demande spontanée des établissements scolaires pour découvrir nos infrastructures : visites des stations d'eau potable, des stations d'épuration, ou encore des animations autour du grand cycle de l'eau. Cette mobilisation nous a conduit à structurer un **programme d'éducation à l'eau en partenariat avec le CPIE Loire Anjou**. Ensemble, nous avons développé des outils pédagogiques adaptés, comme les « bilans de santé de la rivière », pour expliquer le petit et le grand cycle de l'eau, et sensibiliser les élèves à la préservation de la ressource. **»**

Comment articuler services techniques et sphère politique pour gérer l'eau ?

Benoît Trigodet

gouvernance opérationnelle et collaborative, articulée autour du « bloc local » et des syndicats de bassin
cotech eau et les cotech ingénierie, qui se réunissent quatre à cinq fois par an. Ces comités techniques rassemblent les directeurs et coordinateurs des syndicats de bassin, des établissements publics et des services techniques des communes.

Leur objectif ? Croiser les enjeux des accords de territoire avec les réalités techniques et opérationnelles, notamment sur l'eau, la voirie, la trame verte et bleue, ou encore l'aménagement des espaces publics.

Cette organisation permet de fluidifier les échanges entre les différentes échelles et acteurs, en évitant les silos et les lourdeurs administratives. Les syndicats de bassin et les Commissions Locales de l'eau, souvent consultés de manière ponctuelle comme personnes publiques associées (PPA) ou des consultations réglementaires sont désormais pleinement intégrés en amont des réflexions, notamment sur les documents de planification comme le SCOT.

Grâce à cette gouvernance stabilisée, nous avons pu développer des **outils opérationnels partagés**, favorisant une circulation efficace des informations, tant ascendantes que descendantes. Cela se traduit par une meilleure coordination entre les services, une optimisation des investissements et une action plus efficace sur le terrain, notamment pour la restauration des milieux aquatiques.

En résumé, cette organisation allie stabilité politique et agilité technique, permettant une gestion intégrée et performante des enjeux locaux. **»**

Comment intégrez-vous la politique de l'eau aux autres politiques publiques ?

Benoît Trigodet

« L'eau n'est pas un sujet à part : c'est un fil conducteur qui s'infiltre dans toutes nos actions, pour un territoire plus résilient et solidaire.

ne pas cloisonner les sujets de l'eau, mais de les intégrer dans toutes les politiques locales, en travaillant notamment en intercommission communautaire de l'agglomération et en lien avec les autres politiques publiques. L'intégration de la politique de l'eau aux autres politiques publiques repose sur une approche transversale et partenariale, ancrée dans la réalité des territoires et des enjeux partagés.

Cela s'est traduit, par exemple dans l'élaboration :

- du SCOT, et les 6 PLU qui vont entrer simultanément en révision
- de la politique de développement économique
- de la défense incendie, gérée par les communes.

pacte politique clair, afin que la gestion de l'eau devienne une ligne de conduite partagée par tous arence des choix de gestion, et la recherche permanente de synergies entre les politiques publiques, les acteurs locaux et les outils de financement. **»**

MAUGES
COMMUNAUTE

Créée en 2016, Mauges Communauté est une intercommunalité à vocation rurale. Elle regroupe 64 communes historiques en 6 communes nouvelles. Dès 2020, la communauté d'agglomération prend en charge l'ensemble des compétences liées à l'eau, marquant ainsi une étape majeure dans son développement. Elle assure ainsi la préservation des milieux aquatiques, la prévention des inondations avec l'établissement public Loire (EPL), la production et la distribution d'eau potable avec un délégataire, l'assainissement, qu'il soit collectif ou non collectif, et la gestion des eaux pluviales. 85 agents œuvrent au quotidien pour gérer l'ensemble de ces compétences, en lien étroit avec les collectivités et les structures partenaires.

Le territoire comprend 123 000 habitants. Il regroupe 85 systèmes d'assainissement en milieu rural, deux usines de production d'eau potable en propre et une avec le SIDAEP, 3 000 km de réseaux d'eau, dont certains datent des années 1960, et 53 000 abonnés.

Publié : 03 avril 2026

EN SAVOIR PLUS

Eau potable Assainissement & eaux pluviales
Site de Mauges Communauté

Voir (lien externe)

Collectif IdéÔ Mauges

Voir (lien externe)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Agence de l'eau Loire-Bretagne

9 avenue Buffon - CS 36339
45063 Orléans cedex 2

Tél. : 02 38 51 73 73